

Projet européen STEPPING PLUS

Développement des Contrats de Performance Energétique (CPE)
groupés sur des bâtiments publics

Evènement final de dissémination de l'expérience

En visioconférence le 16/06/2022 de 10h à 12h.



SOMMAIRE

Webinaire de présentation des résultats et productions du projet européen STEPPING PLUS

- 4min 46s** 1. **Introduction par l'ONCPE et AURA-EE**, pour un état des lieux du CPE en France et en région Auvergne Rhône-Alpes, en avance sur l'utilisation de cet outil de la commande publique.
- 21min 23s* Temps d'échange sur le CPE, et notamment : l'utilité de la garantie de performance face à l'évolution des coûts de l'énergie, l'association des usagers à la démarche CPE, le marché professionnel du CPE et les démarches CPE par EnergieSprong.
- 28min 57s** 2. **Présentation des actions menées à l'échelle européenne**: les travaux régionaux en Espagne, Slovénie et Italie, et les productions collectives mis à disposition pour accompagner les communes dans le déploiement des CPE (formation en ligne et outil de simulation financière).
- 37min 11s* Temps d'échange sur le CPE, et notamment : étude de l'ONCPE concernant l'impact de la crise sanitaire COVID19 sur le protocole de mesures et vérifications des performances (IPMVM), les domaines d'application d'un CPE autres que le bâtiment, le type de performances pouvant être intégré dans un CPE, des précisions sur le MPPE (nouvelle appellation du Partenariat Public Privé PPP).
- 51min 18s** 3. **Les résultats et productions en France** : Présentation des actions menées en France par l'AREC Occitanie et AURA-EE : développement d'une offre de facilitateur / tiers de confiance auprès des collectivités pour le déploiement de CPE en Occitanie, et développement d'outils pour les accompagnateurs du projet BAPAURA en Auvergne Rhône-Alpes
- 1h 20min 49s* Temps d'échange, et notamment les modalités d'utilisation de la boîte à outils CPE développée dans BAPAURA.
- 1h 23min 22s** 4. **Bilan des études juridiques sur la mutualisation des actions de performance énergétique pour les bâtiments publics**. L'objectif des études était d'explorer les solutions offertes aux porteurs potentiels d'actions de mutualisation : EPCI, Syndicat d'énergies, Société d'Économie Mixte (SEM), Société Publique Locale (SPL) et centrale d'achat.
- 1h 45min 37s* Temps d'échange, et notamment sur les démarches de mutualisation envisageables à l'échelle d'un Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR), et la mobilisation des financements publics dans le cadre d'un CPE.
- 2h 00min 30s** 5. **Conclusions**

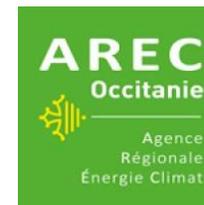


Introduction générale

Le CPE est un outil de la commande publique qui a toute sa place dans la mise en œuvre de la transition énergétique notamment pour la rénovation des bâtiments publics.

Grâce au soutien de l'Europe et de l'ADEME, le projet Stepping+ a été l'occasion de progresser sur la diffusion de la mise en œuvre de cet outil par les collectivités et leurs partenaires





1. INTRODUCTION

Laurent Chanussot, AURA-EE

Frédéric Bougrain, Observatoire National des CPE (ONCPE)



L'Observatoire National des CPE



Lancé en **2016** par **l'ADEME** en partenariat avec le **Cerema** et le **CSTB**

Ses missions:

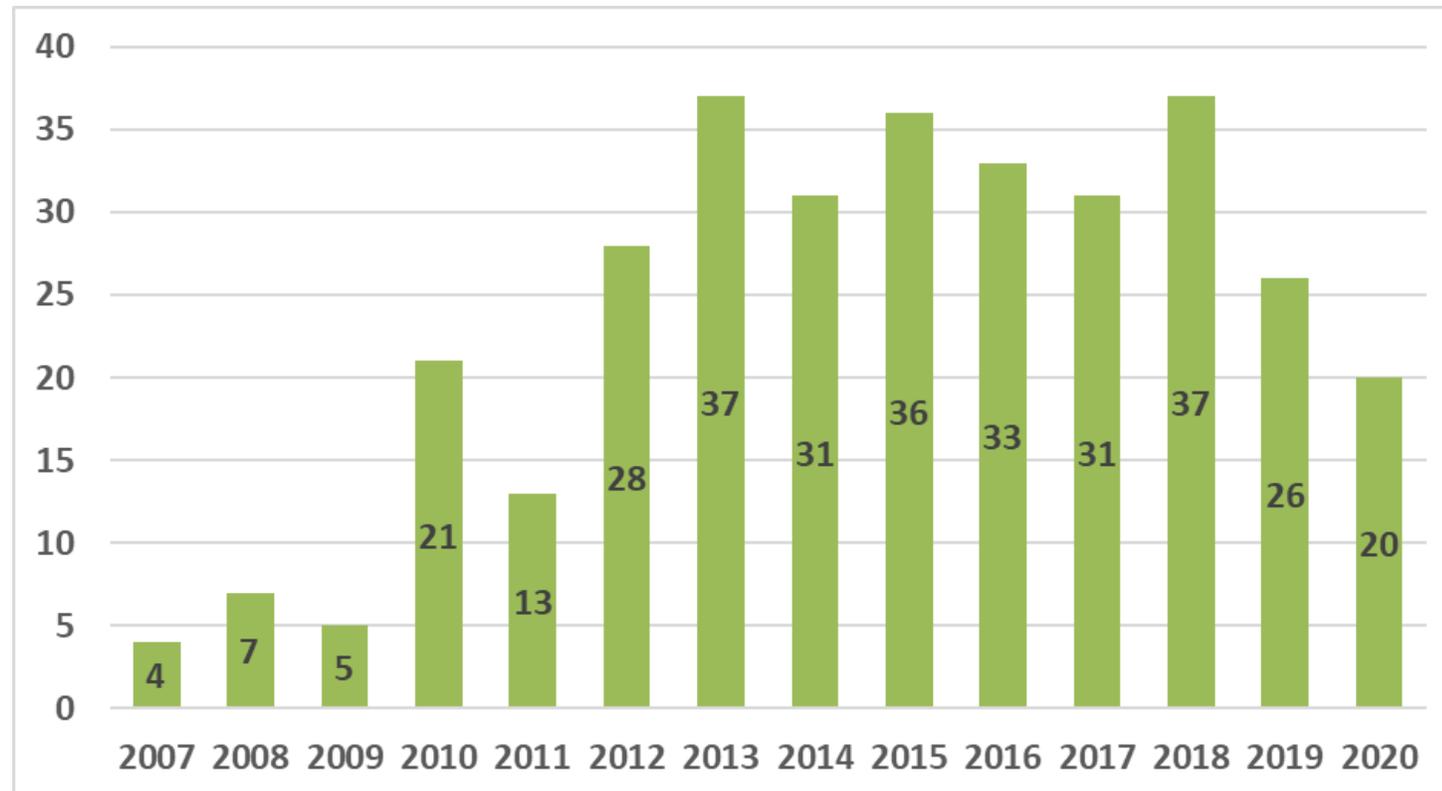
- Dresser une cartographie du marché des CPE publics en France + veille des CPE privés via un partenariat avec l'Observatoire de l'Immobilier Durable
- Partager et diffuser des retours d'expériences (études de cas)
- Développer une culture de la garantie de performance énergétique réelle

Plus d'informations sur le site internet : www.observatoirecpe.fr



CPE recensés

Au total, **329 CPE publics attribués** recensés au BOAMP (fin 2020)



Evolution positive... (depuis l'introduction des Marchés Globaux de Performance en 2011)

... mais ponctuée de reculs conjoncturels (évolution de la réglementation, élections, crise sanitaire ...)

A priori en croissance en 2021/2022



Constats et perspectives

Un marché de la performance énergétique dopé par l'introduction du MGP:

- Pilotage facilité grâce à son caractère global
- Performance réelle garantie grâce à une véritable obligation de résultat
- Montage juridiquement très sécurisé

Des acteurs dominants et le rôle de l'éco-système local

- Poids des communes, des Régions et des Départements (2 CPE / 3)
- 30% des CPE signés en Auvergne Rhône-Alpes

Des durées contractuelles de 8 à 10 ans dans un cas sur deux indiquant que les actions d'efficacité énergétique dominantes sont liés aux systèmes

Un contexte favorable aux CPE:

- Chaque hausse du coût de l'énergie augmente la « pertinence économique » des CPE
- Mise en œuvre du décret tertiaire : le CPE apparaît comme un outil idéal pour déclarer que les objectifs annoncés ont bien été atteints



Le CPE en Auvergne-Rhône-Alpes

... 10 ans d'activité régionale soutenue par l'ADEME et la Région

NOS MOTIVATIONS

Sécuriser la performance pour assurer :

- Le bénéfice économique
- Le bénéfice environnemental
- Le bénéfice qualité et confort

Travailler sur la demande pour la rendre accessible aux petites communes et impliquer les entreprises régionales :

- Communication et formations
- Accompagnement par des structures de conseil (syndicats d'énergies, Alec...) ou des AMO (aide ADEME)
- Mutualiser des petits projets pour atteindre une dimension de marché pour l'offre



Le CPE en Auvergne-Rhône-Alpes

QUELQUES CHIFFRES

87 CPE Bâtiments publics depuis 2010
(900 bâtiments/sites, >240 M€ d'investissement)

- **9 CPE Services** (360 bâtiments/sites, 4 M€ d'investissement, 20% d'économie moyenne)
- **21 CPE travaux chaufferies** (300 bâtiments/sites, 29 M€ d'investissement, 29% d'économie moyenne)
- **57 CPE travaux globaux** (230 bâtiments/sites, 209 M€ d'investissement, 44% d'économie moyenne)

Dont :

- *42 CPE de la SPL OSER*
- *5 CPE accompagnés par le SIEL*
- *5 CPE de l'Etat sur des commissariats*



Le CPE en Auvergne-Rhône-Alpes

QUELQUES EXEMPLES POUR FIXER LES IDÉES

Coté demande :

- Une capacité d'accompagnement sur la plupart des départements
- Une aide de l'ADEME aux AMO qui permet une qualité, une ambition et un suivi des projets
- La SPL OSER a généralisé la pratique du CPE avec une 'normalisation' des pratiques qui profite tant aux maîtres d'ouvrages qu'aux entreprises

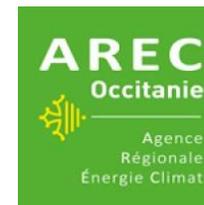
Coté offre

- Seuls 2 CPE sur plus de 80 n'atteignent pas la performance
- Des groupement d'entreprises locales remportent des CPE (voir en particulier OPERENE)
- Plusieurs exemples de groupements entre grosse SS2E et des entreprises régionales



A travers le projet Stepping+ , c'est cette
expérience que nous avons essayé de transmettre
à l'AREC Occitanie





2. PROJET STEPPING PLUS, LES RÉSULTATS ET PRODUCTIONS À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Laurent Chanussot, AURA-EE



Objectifs et partenaires européens

Transférer opérationnellement les résultats de Stepping à de nouveaux partenaires pour qu'ils lancent des projets de CPE :

- Transfert détaillé avec projets engagés vers 3 binômes (56 bâtiments, 9,5 M€)
 - Region Piemont / Compagna di San Paolo
 - AESS / Bologne
 - AURA-ee / AREC Occitanie

- Transfert 'préparation' vers 3 régions
 - KSSENA et LEAP (Agence Energie Slovènes)
 - Province de Gironne Espagne

Sites internet : <https://stepping.interreg-med.eu/> *mais aussi sites de l'[AREC](#) et [AURA-EE](#)*

NB : pour les partenaires européens : CPE = MPPE (PPP)



Travaux régionaux en Espagne et Slovénie

Etudes de contexte et plan d'action en cours

- CPE peu connu et cadre légal mal défini
- Difficulté à collecter la donnée et à convaincre
- Peu de SS2E et enjeux financiers limités
 - Espagne : faibles besoins de chauffage
 - Slovénie : a priori parc assez rénové !



Travaux régionaux en Italie

	Modène/Bologne : EPCI Unione Reno Galliera	Fondation de San Paolo/Piemont
Périmètre initial	7 communes, 27 bâtiments	19 communes, 72 bâtiments
Périmètre après priorisation	14 bâtiments	6 communes et 21 bâtiments
Plan de financement prévisionnel	6.7 M€, Subventions 50 %	6 M€, perspective de subvention > 50%
Economie d'énergie	40%	40-55% d'économie chaleur 40-57 % sur l'électricité
Economie financière	Contrat équilibré sur 14 ans	Economie sur 12 ans 4,4 M€

Principaux constats

- Méconnaissance du CPE par les communes,
- Complexité/lourdeur administrative,
- Difficulté d'une décision collective (*très compliqué d'arriver à grouper CPE sur plusieurs communes : difficulté de timing sur les contrats existant, ...*)



Les productions collectives

➤ Formations en ligne + séances de questions/réponse :

<https://www.youtube.com/channel/UCJMvta-UE4rytxSH9LgJhug/videos>

Key elements enabling successful EPC schemes
the key role of an EPC facilitator
Investment Plan methodology
How to engage SMEs in the EPC process
Different EPC schemes/models
Integration of public grants/structural funds into the Investment Plan
The measurement and verification procedures of performance
Verification & Monitoring procedures in practice

➤ Développement d'un outil de simulation financière, composé de :

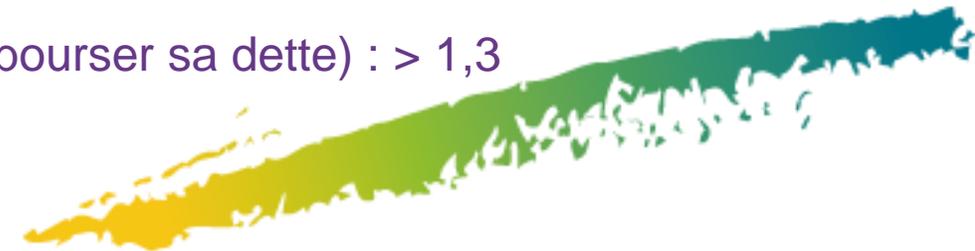
- Tableur excel de simulation de projet CPE 'PPP' et du guide associé en 5 langues
- Application de simulation en ligne en anglais : <https://epcsimulator-stepping.interreg-med.eu>

Les principes

- Saisie d'un pool de bâtiments / des économies projetées / du contexte économique
- Choix des scénarios de budget projet : coût de rénovation, subventions, prêts, ...

➔ Indicateurs économiques :

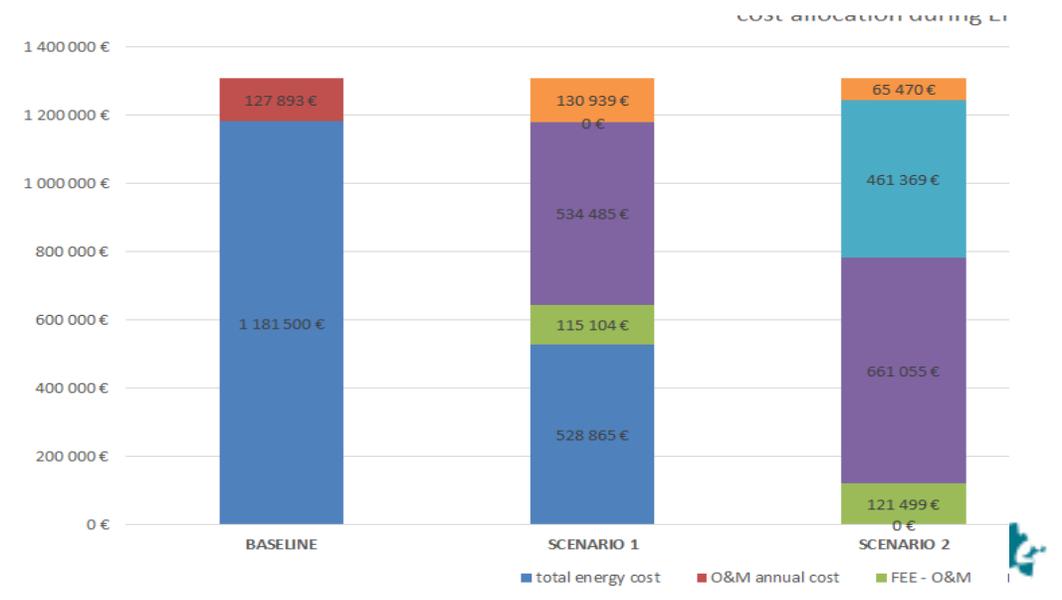
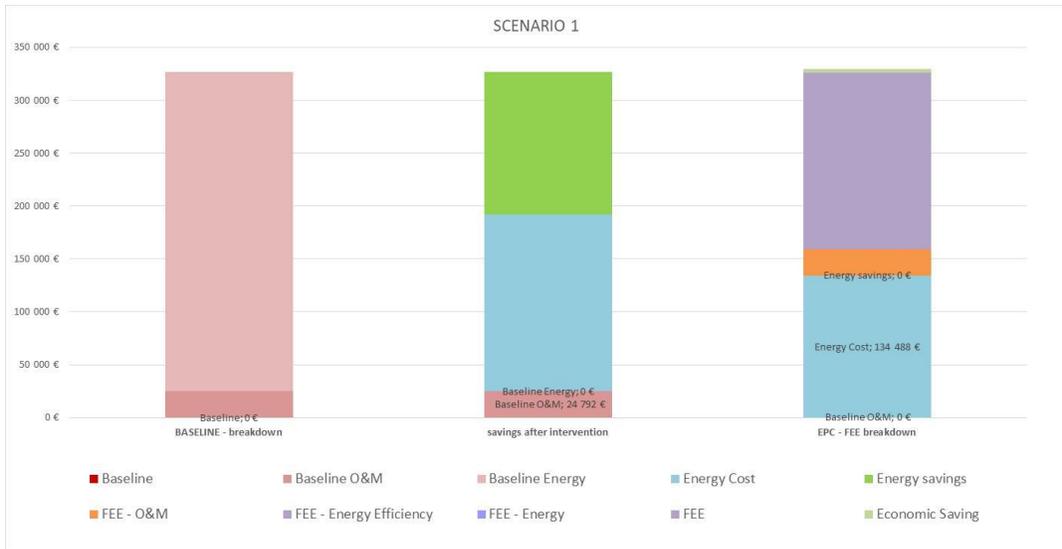
- Valeur actuelle nette (gain de valeur du projet à l'échéance du contrat) : > 0
- Taux de rendement interne (taux de rendement projet)
- Ratio de couverture de la dette (capacité du projet à rembourser sa dette) : $> 1,3$

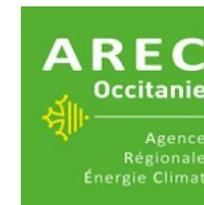


Simulation de CPE avec tiers investissement

Données d'entrée		
Type de CPE		
Le CPE inclus la fourniture ?		oui
Paramètres énergétiques		
Economies totales de chauffage	%	51,93%
Economies totales d'électricité	%	30,00%
Investissement		
Montant des travaux	€	1 100 000,00
Subventions		
Montant subvention 1	€	100 000,00
Durée de la subvention 1 (1 si versée en 1 seule fois)	Ans	7
	Ans	7
Montant subvention 2	€	400 000,00
Durée de la subvention 2 (1 si versée en 1 seule fois)	Y	10
	Y	10
Apport additionnel du propriétaire	€	1 000,00
Paramètres financiers et économiques		
Redevance sur les consommations de référence	%	99,00%
Valeur de la redevance annuelle	€	323 328,97
Durée du CPE		
Durée de contractualisation du CPE	Ans	10

Indicateurs économiques		
Valeur actuarielle nette (VAN)	€	610 955,94
Taux de rentabilité interne (TRI)	%	17,42%
Taux de couverture de la dette (TCD)		2,8
VAN/INVESTISSEMENT	%	52,65%





3. PROJET STEPPING PLUS, LES RÉSULTATS ET PRODUCTIONS EN FRANCE

Alexandre Garcia-Cousteau, AREC Occitanie

Sur la base du travail mené en collaboration avec Réjane Veyrat-Durebex

Laurent Chanussot, AURA-EE



Transfert opérationnel de l'expérience en AURA : quels objectifs ?

Des comités multiacteurs :

- Régions AURA et Occitanie
- ADEME
- DREAL
- Banque des Territoires
- CEREMA
- CSTB
- ONCPE
- FNCCR/ACTEE
- SPL OSER

Déploiement d'une offre d'accompagnement CPE adapté au contexte occitan

- Via des REX : Stepping, AURA-EE, SPL OSER, etc
- Via des études : sur les montages de la rénovation énergétique, le tissu économique local, etc.

Sélection projet-pilotes pour accompagner au montage des projets de CPE

- 8 bâtiments / 4 collectivités



Une réflexion en plusieurs étapes

Mars – Été 2021

1

Capitalisation sur l'expérience d'AURA-EE et du contexte en AURA

Organisation de **sessions de formations** de AURA-EE vers AREC :

- Revue du concept de CPE,
- Rôle de l'accompagnateur et des acteurs en AURA (SPL OSER, SPL SARA, projet BAPAUURA, etc),
- Retours d'expériences sur les collectivités accompagnées via STEPPING,
- Le financement des projets de rénovation.

2

Appréhender le contexte régional occitan

- 34 CPE recensés en Occitanie sur un total de 329 (soit 10%), plaçant l'Occitanie en 4^e position
- Concept encore méconnu des collectivités et acteurs locaux : **conduite de sessions d'acculturation et approfondissement du concept de CPE** (pour les SDE, collectivités, etc.)
- Solutions de financements existantes pour les projets de CPE peu mobilisées : subventions AMO CPE ADEME, offre d'intracring de la Banque des Territoires, etc...
- Nécessité d'analyser les besoins, freins et leviers de la filière professionnelle (**étude de marché en cours**)

Septembre 2021 –
Février 2022

Comprendre les contraintes réglementaires pour un accompagnement par une EPL (voir. Partie 4)

3

Apporter une solution d'accompagnement adaptée aux besoins des collectivités

Mars 2022 –
Juin 2022



SPL OSER, un retour d'expérience adapté à la SPL AREC Occitanie ?

Rencontre en novembre 2021 afin d'appréhender le montage de l'offre de la SPL OSER

Objet de la SPL OSER sur son périmètre d'action (Région Auvergne-Rhône-Alpe) :

- Accompagner ses actionnaires (Région, Communes, ...) dans la **mise en œuvre de leur stratégie** et de leurs projets de rénovation énergétique, sur leur propre patrimoine ou dans le cadre d'une politique dédiée
- **Rénovation énergétique complète des bâtiments** et de leurs équipements et dépendances, incluant des interventions lourdes d'amélioration du bâti, des collectivités territoriales et de leurs groupements actionnaires...

Prestations in-house pour ses collectivités actionnaires afin de réaliser des opérations exemplaires de rénovation énergétique

- Mission d'expertise amont (diagnostics, stratégie patrimoniale, évaluation préalable, etc.)
- Mandat de maîtrise d'ouvrage, pour les phases de conception du projet à sa réalisation, généralement en Marché Public Global de Performances (MPGP)
- Parfois, des missions d'AMO pour le suivi du projet

- ✓ BBC Rénovation
- ✓ Réduction des consommations d'énergie (-40 à 70%) et des émissions GES (80% max)
- ✓ Développement EnR bâtiment

Mutualisation des compétences techniques et financières, qui permet de créer un cadre favorable au développement de ce type de contrat



Etude de la filière professionnelle pour la rénovation énergétique des bâtiments publics

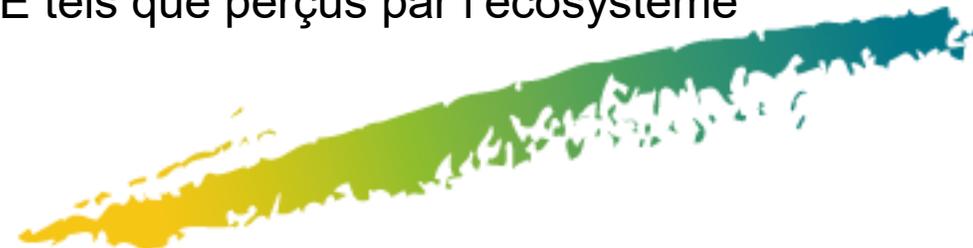
En cours

Exploration de **l'offre actuelle des filières du bâtiment** présentes en Occitanie et analyse de leur **capacité à répondre à des marchés publics de performances** pour l'amélioration énergétique des bâtiments publics

Objectifs :

- Cibler l'écosystème d'entreprises et artisans existant pouvant être impliqué dans des projets d'amélioration énergétique des bâtiments publics ;
- Identifier les entreprises en capacité d'être motrices sur le développement du CPE en Occitanie, et plus particulièrement celle en capacité d'assumer le rôle de mandataire d'un groupement titulaire d'un CPE ;
- Identifier, via des entretiens avec des entreprises et/ou artisans préalablement sélectionnés les enjeux des filières locales du bâtiment pour mener des projets en s'intégrant dans un modèle de CPE.

Résultats attendus : une première photographie des enjeux du CPE tels que perçus par l'écosystème professionnel en Haute-Garonne et Hérault (4 entretiens prévus)



Quelle offre, adaptée au contexte occitan, pourrait être portée par la SPL AREC Occitanie ?

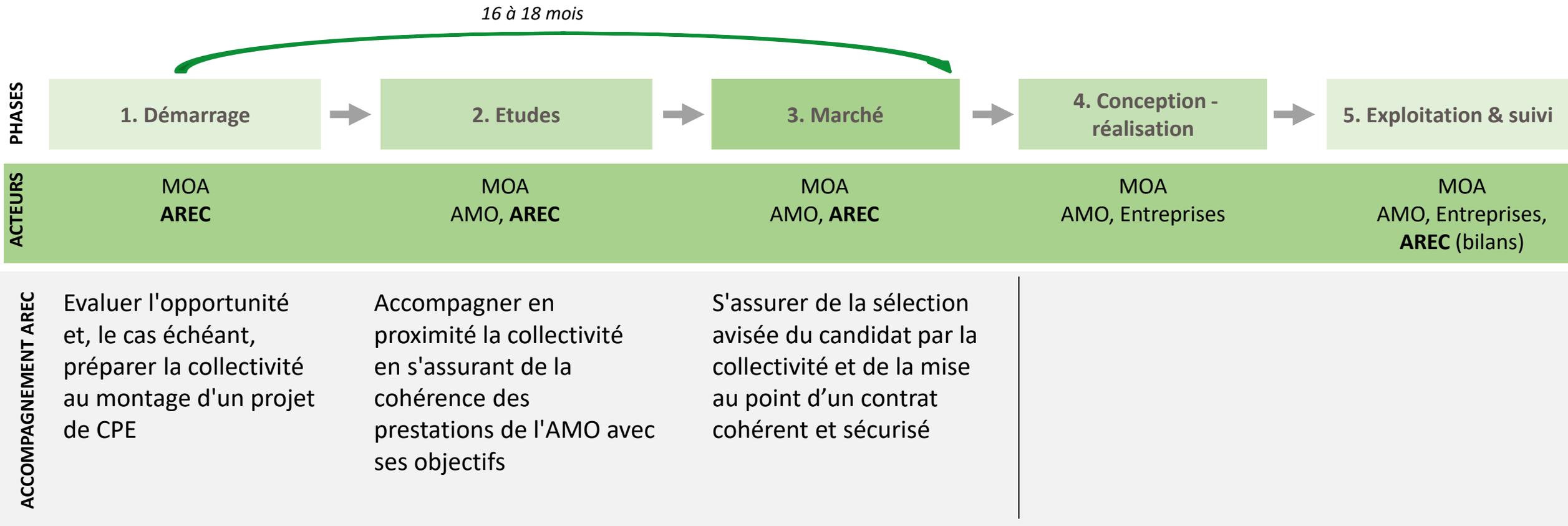
Bilan des échanges avec les collectivités :

- Intérêt pour ce type de montage mais une mauvaise connaissance du concept de CPE
- Réticences à s'engager sur un modèle exigeant et mal connu
- Cadre réglementaire contraignant (quasi exclusion du tiers-investissement)
- De nombreux acteurs privés en place – besoin de définir une place/un rôle complémentaire sans concurrence avec les offres existantes
- Collectivités apprenantes ont besoin d'un rôle de conseiller sur le sujet, avec un regard avisé sur les perspectives organisationnelles / techniques / juridiques / etc. attendant au projet

→ Création d'une offre d'accompagnateur / facilitateur / tiers de confiance pour les collectivités se lançant dans une démarche CPE



Synthèse de l'offre *Facilitateur* portée par la SPL AREC Occitanie dans le cadre de STEPPING PLUS



Le niveau d'intervention de l'AREC pourra différer selon les étapes/missions :

Rôle de conseil : Partage bonnes pratiques/REX

Rôle d'appui : Participation échanges/conseil sur choix stratégiques

Rôle de support : Participation à la production de livrables du projet

Sélection de collectivités pilotes

Un AMI publié en juillet 2021 et clos en février 2022

Pour atteindre des niveaux élevés de performance énergétique, le CPE doit être considéré comme une **démarche partenariale** entre :

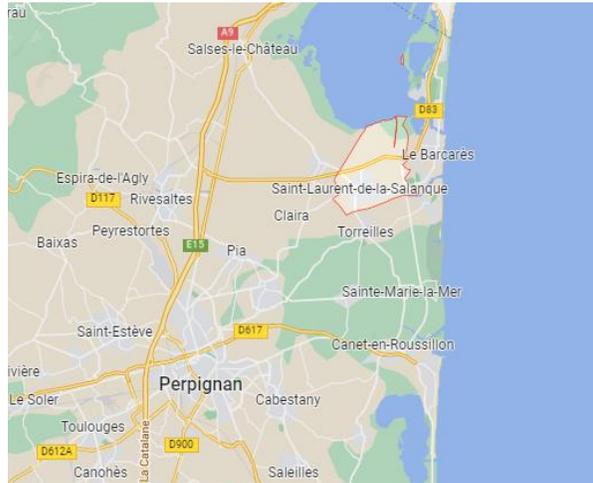
- Le **Titulaire** qui apporte une garantie forte,
- Le **maitre d'ouvrage**, qui intègre cet outil dans sa stratégie patrimoniale en s'étant **préalablement interrogé** sur :
 - Les objectifs en matière de politique énergétique et la démarche globale de rénovation
 - Les compétences internes pour mobiliser les économies d'énergie (techniques, financières, ...)
 - La pérennité des bâtiments dans le patrimoine

→ Après échange avec une dizaine de collectivités,
1 commune et 1 EPCI ont été sélectionnés



Accompagnement de la commune de Saint-Laurent-de-la-Salanque

Synthèse des audits énergétiques déjà réalisés par la commune, au prisme du CPE



- **Bande côtière de la mer Méditerranée** dans le département des Pyrénées-Orientales, à proximité de Perpignan
- **Zone climatique H3**, sous l'influence du climat méditerranéen à une altitude inférieure à 400 m



1 M€TTC d'études et travaux

ITE, isolation comble, menuiserie DV, éclairage LED, régulation, ...
Financement prévisionnel : 50% aides et assimilés

- ❑ 4 écoles (2 maternelles, 2 primaires), dont 2 soumis au DEET
- ❑ 4 419 m², 12 500 m³ chauffé
- ❑ 229 000 kWh-ef/an électricité
- ❑ 76 500 kWh-ef/an gaz naturel
- ❑ 73 kWh-ef/m².an en moyenne (dont 1 proche C_{abs} du DEET)
- ❑ 37 t-CO₂/an

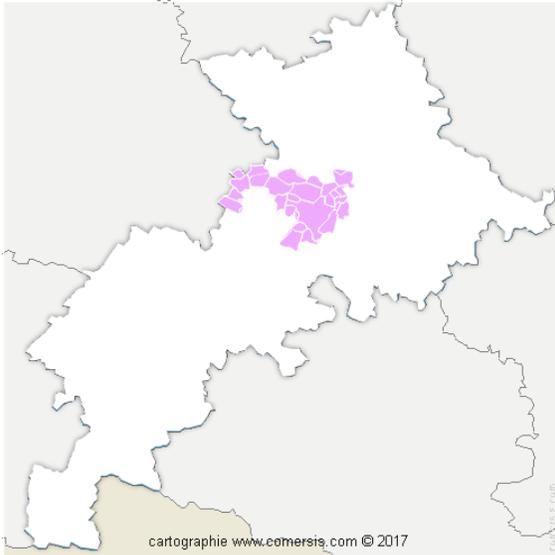
Performances prévisionnelles après travaux :

- ❑ -61% électricité
- ❑ -93% gaz
- ❑ 22 kWh-ef/m².an en moyenne
- ❑ -30 t-CO₂/an



Accompagnement de l'EPCI Le Muretain Agglo

En tant que facilitateur, en complément de l'AMO retenu



- En Haute Garonne, territoire limitrophe à Toulouse Métropole
- Zone climatique H2c à une altitude inférieure à 400 m



- ❑ 11 sites/bâtiments, dont 7 soumis DEET
- ❑ 17 995 m²
- ❑ 2,4 GWh-ef/an électricité, dont 51% pour le centre nautique
- ❑ 4,3 GWh-ef/an gaz naturel, dont 71% pour le centre nautique
- ❑ 376 kWh-ef/m².an en moyenne (avec process)

Objectif visé :

- ✓ Respect des exigences finales du décret tertiaire (2050)
- ✓ Réduction de 30% des consommations énergétiques des bâtiments existants (tous usages confondus)

Le **centre nautique**, sur lequel un projet de géothermie est pressenti, représente le **potentiel le plus important de réduction des consommations.**

Etude de faisabilité et d'opportunité CPE



Définition du CPE



Rédaction du DCE



Assistance dans le déroulement de la consultation



Assistance au suivi de l'exécution du CPE

Ce que l'on a capitalisé :

Des outils pour déployer les CPE à une échelle régionale

- ✓ **Formation des maîtres d'ouvrages avec 3 niveaux**
 - ½ journée de 'premier contact' pour un large public
 - 1 j formation CPE fondamentaux
 - 1 j formation CPE approfondie
- ✓ **Information/implication des entreprises** : voir cahier des charges de l'étude de la filière professionnel AREC (+ études AURA)
- ✓ **Aide aux AMO CPE** (voir dispositif d'aide ADEME)
- ✓ **Accompagnement par des économes de flux** (Voir BAPAUURA)
 - Définition d'une offre de service
 - Boite à outil accompagnateurs
 - Formation accompagnateurs

→ La démarche CPE s'inscrit dans une stratégie long-terme, bien au-delà de la durée du projet européen

Ce que l'on a capitalisé :

Boites à outils BAPAURA enrichie dans STEPPING +

Base : Tableau détaillé du parcours CPE, qui fait quoi, livrables et outils

Boite à outil

- Check liste de faisabilité CPE - *BAPAURA*
- Pourquoi le CPE ? - *BAPAURA*
- Les étapes de l'accompagnement - *BAPAURA*
- Définir une philosophie CPE - *BAPAURA*
- Tableur d'analyse financière - *BAPAURA*
- Mobiliser les entreprises locales – *BAPAURA*
- Compétences pour mener le CPE (répartition AMO/MOA) - *Stepping+*
- Le recours au mandat – *Stepping +*
- Analyse de risque CPE – *Stepping +*
- Check liste de suivi CPE – *Stepping +*



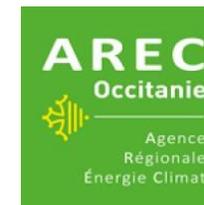


Les grandes lignes de l'accompagnement au CPE



L'accompagnement aux études et au DCE

Action	Enjeux	Livrables
❖ Analyse des offres d'AMO et participation au jury	➤ Evaluer la cohérence des réponses avec le besoin	○ Tableau de synthèse d'analyse des offres
❖ Relecture du programme performantiel et des éléments du DCE	➤ Confirmer la traduction des objectifs énergétiques et financiers	○ Avis argumenté sur le programme et le DCE,
❖ Mise à jour de l'analyse financière et aide aux demandes de subventions	➤ Plan de financement définitif et demandes de subventions qualifiées et en temps voulu	○ Analyse financière finale, Tableau de synthèse des exigences de subventions



4. BILAN DES ÉTUDES JURIDIQUES SUR LA MUTUALISATION

Laurent Chanussot, AURA-EE

Alexandre Garcia-Cousteau, AREC Occitanie



Objectifs et études menées

Explorer les solutions offertes pour mutualiser des actions permettant de massifier la rénovation énergétique des bâtiments publics des collectivités.

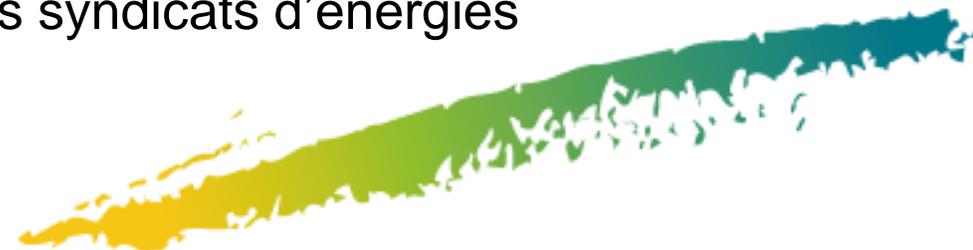
L'analyse distingue :

- *Les porteurs potentiels de mutualisation : EPCI, Syndicats d'énergies, SEM, SPL et centrale d'achat*
- *Les interventions en phase amont, en phase projet et sur le plan financier*
- *Les actions d'assistance, d'AMO, de groupement de commande et de mandat*

Analyse juridique par le Cabinet SEBAN

- de chaque montage dans une première approche
- des possibilités de mutualisation financière (modèle Intracting Intercommunal de la Banque des Territoires) et le portage en mandat pour la CC Saône Beaujolais, le Syane et le Sigerly

Synthèse des montages par AURA-EE pour les EPCI et les syndicats d'énergies



Synthèse AURA-EE

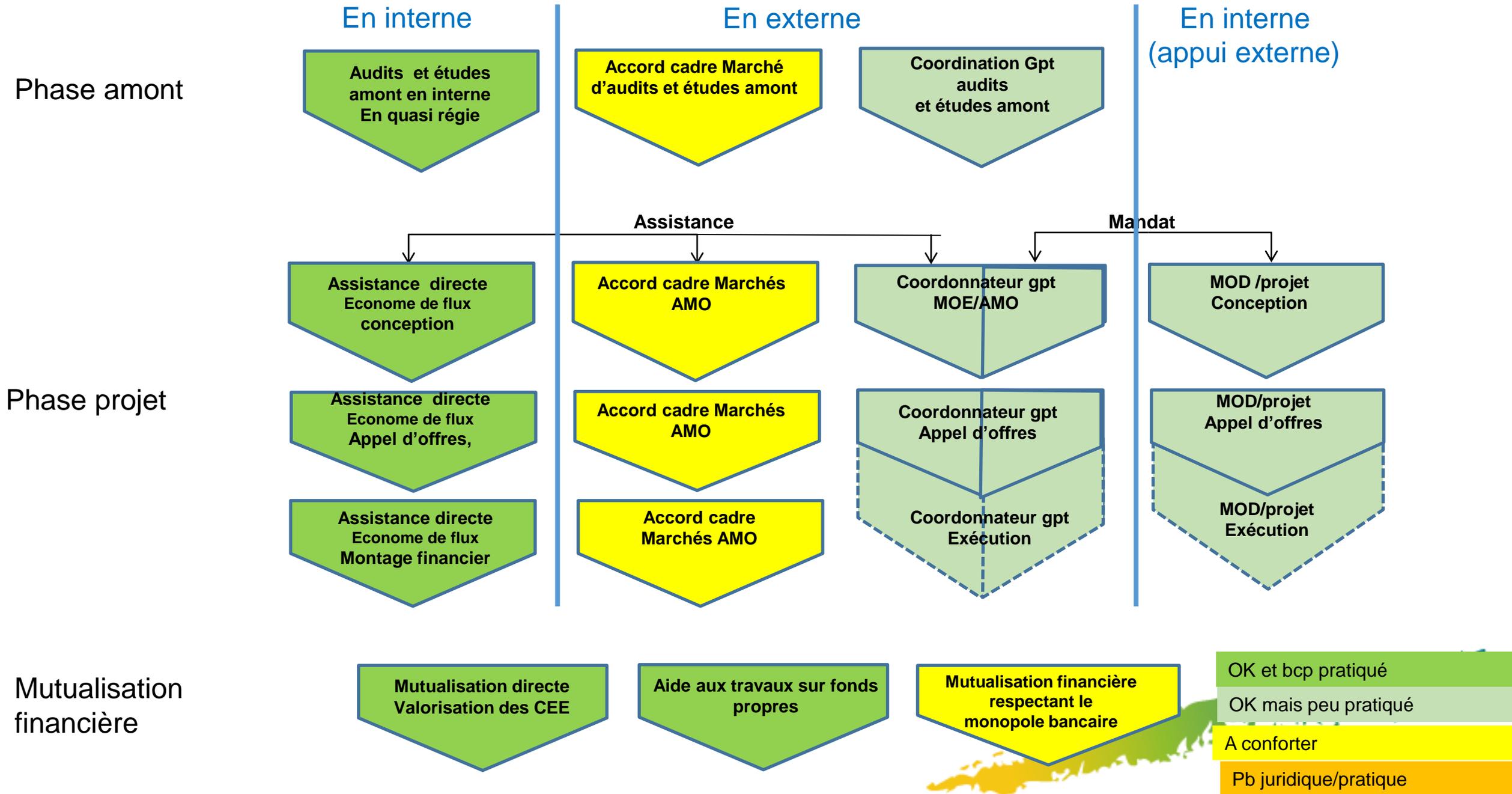
Approche stratégique d'ensemble

Les stratégies de mutualisation sont multiples et à définir en fonction des structures, de leurs compétences et de leur contexte.

→ **Travail de synthèse, enrichi des pratiques observées en Auvergne Rhône Alpes**, destiné à apporter une vision synthétique pour permettre d'ouvrir des voies de réflexion stratégiques : qui peut faire quoi et à quelles conditions ?



Possibilités pour un EPCI/syndicat d'énergies

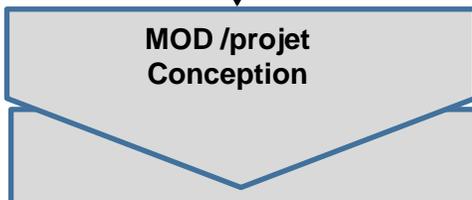
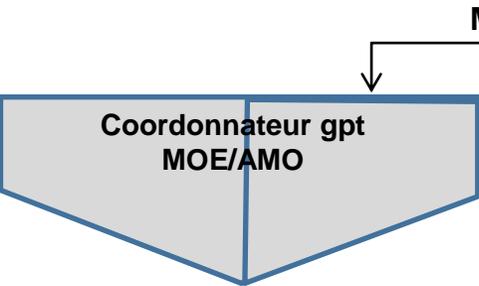
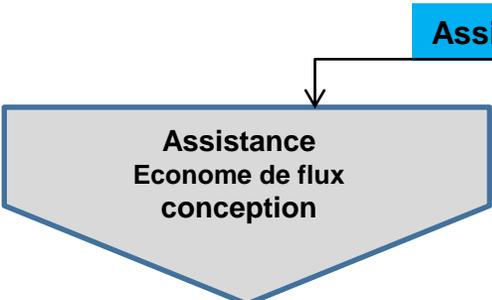


Syndicat d'énergies de la Vienne

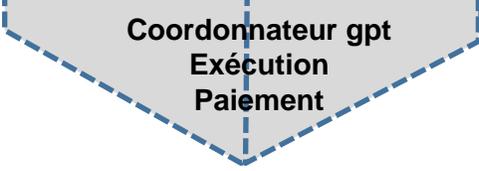
Phase amont



Phase projet
conception



Phase projet
exécution



Mutualisation
financière



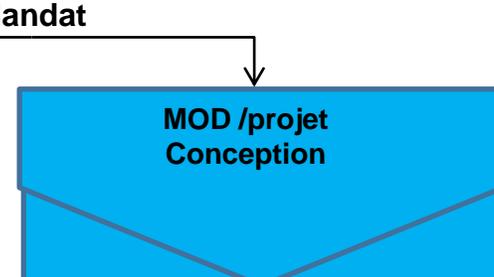
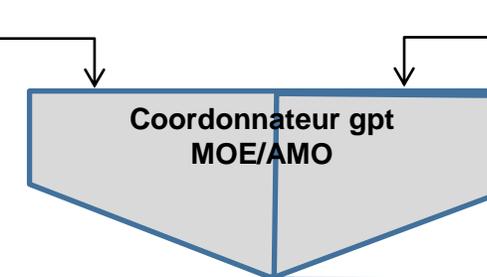
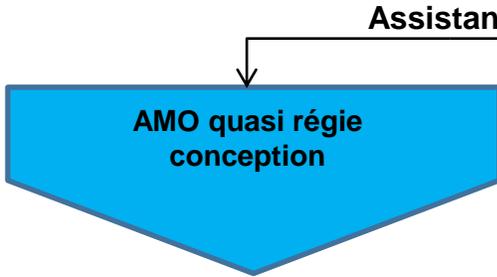
Actions de mutualisations menées

La SPL OSER

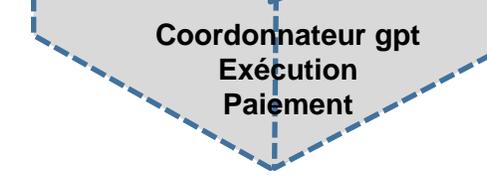
Phase amont



Phase projet
conception



Phase projet
exécution



Mutualisation
financière



Actions de mutualisations menées

Conclusion

- **En phase amont** : de nombreuses voies de mutualisation sont déjà largement pratiquées tant par les syndicats que par les EPCI.
- **Pour l'accompagnement projet** :
 - L'intervention en direct et/ ou complétée par marchés d'AMO est possible et pratiquée
 - La MOD permet de légitimer un accompagnement poussé et de pratiquer des accords cadres de MOE et de travaux
- **Pour la mutualisation financière** (emprunt mutualisé par l'EPCI/syndicat et répercuté en avance remboursable aux communes) :
 - Cette mutualisation est encore peu répandue mais se développe avec l'offre *d'Intracting mutualisé* de la Banque des Territoires.
 - Des interrogations subsistent pour définir si elle est possible sans intervention sur les travaux et si *'à titre gratuit'* implique *'sans intérêts pour les avances'*



SPL et SEM, quelles possibilités d'intervention dans l'efficacité énergétique des bâtiments publics ?

Etude des montages mobilisables par une entreprise publique locale (EPL) pour la rénovation énergétique des bâtiments publics, selon les 2 axes suivants :

- I. **Modalités de mise en œuvre d'une offre de marché public global de performance par les EPL.**
L'AREC Occitanie étant composée d'une Société Publique Locale (SPL) et d'une Société d'Economie Mixte (SEM), les deux cas ont été abordés dans l'étude.

- II. **Modalités d'intervention financière d'une SPL au titre des travaux de performance énergétique.**



SPL et SEM, quelles possibilités d'intervention dans l'efficacité énergétique des bâtiments publics ?

I. Mise en œuvre d'une offre de MPGP

Plusieurs cas de figure ont été imaginés et étudiés :

- SPL ou SEM mandataire d'un groupement titulaire d'un MPGP pour un projet de rénovation énergétique de bâtiments publics (avec ou sans compétences internes pour concevoir ou réaliser des travaux)
- SPL intervenant en AMO ou MOD sur un projet de rénovation énergétique de bâtiments publics

Deux montages, avec des exemples concrets, ont été approfondis pour étudier la faisabilité juridique et opérationnelle de tels modèles à l'échelle de l'AREC Occitanie :



Entreprise privée qui propose des offres globales de rénovation énergétiques que pour l'habitat collectif (copropriété, logement social) et le tertiaire public, principalement dans la région Auvergne-Rhône-Alpes.



SPL qui réalise des opérations de rénovation énergétique pour le compte des collectivités locales actionnaires, apportant sa compétence pour définir et mettre en œuvre le projet adapté au contexte de chaque site (MOD).



SPL et SEM, quelles possibilités d'intervention dans l'efficacité énergétique des bâtiments publics ?

II. Mutualisation financière par une SPL

Deux modèles ont été étudiés :

- **Une EPL titulaire d'un CPE peut-elle apporter tout ou partie du financement du projet (paiement différé de l'investissement avec échéances régulières) ?**

Actuellement, cela est possible dans le cas du MPPE seulement, mais cela présente des complexités juridiques et financières importantes (instructions, seuil de 2M€ HT, etc.) : non adapté aux petites collectivités

- **Une SPL peut-elle porter le financement sous forme d'avances remboursables/prêts à destination des collectivités actionnaires (offre de tiers-financement) ?**

Cadre réglementaire favorable dans le cas d'une offre intégrée pour la rénovation des logements :

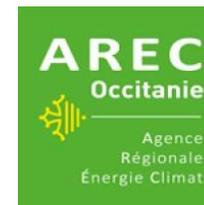
- Possibilité pour des EPL de recourir à des **offres intégrées avec tiers-financement pour la rénovation des bâtiments** (art. L381-1 CCH), à partir du moment où la structure intègre dans ses statuts l'activité de prêt pour la rénovation énergétique des logements (art. R518-74 CMF)

Pour étendre aux bâtiments publics, il est notamment nécessaire que :

- Un amendement au CMF soit adopté pour élargir l'activité de tiers-financement d'une EPL aux bâtiments publics
- L'activité de l'EPL soit soumise à une autorisation ACPR (Autorité de contrôle prudentiel et de résolution)



AREC Occitanie, qui porte le **SPEEH Renov'Occitanie** pour la rénovation des logements, va approfondir la faisabilité d'une expérimentation d'une offre intégrée similaire pour la rénovation énergétique des bâtiments publics



5. TEMPS D'ÉCHANGE ET DE CONCLUSION



Conclusions

- Dynamique favorable à la rénovation des bâtiments publics (ACTEE, Plan de relance, ...)
- STEPPING PLUS a permis d'explorer les besoins d'accompagnement et de nouveaux outils pour faire **plus** et **mieux** (sécurisation de la performance, financement des travaux, ...)



Et pour la suite ...

- Tous ces outils et études, produits avec l'aide de l'ADEME, sont à votre disposition
- Ils peuvent permettre de développer localement une culture du CPE et plus largement de la sécurisation de la performance
- La méthode de transfert/appropriation (essentiellement des formations) reste à définir



Ressources utiles

- Siteweb STEPPING PLUS : <https://stepping.interreg-med.eu/fr/our-story/project-stepping-plus/>
- Siteweb AURA-EE, Projet STEPPING PLUS : [STEPPING PLUS - favoriser les investissements dans la rénovation énergétique des bâtiments publics \(auvergnerhonealpes-ee.fr\)](https://www.auvergnerhonealpes-ee.fr/stepping-plus)
- Siteweb AREC Occitanie, Projet STEPPING PLUS : [L'AREC s'engage en tant que partie prenante au projet européen Stepping Plus | AREC Occitanie - Agence régionale Energie Climat \(arec-occitanie.fr\)](https://www.arec-occitanie.fr/le-projet-europeen-stepping-plus)
- Siteweb ONCPE : [Observatoire National des CPE](https://www.oncpe.fr)
- Siteweb Centre de ressources pour la rénovation du tertiaire public : [Centre de ressources pour la rénovation du tertiaire public en Auvergne-Rhône-Alpes \(renotertiaire-aura.fr\)](https://www.renotertiaire-aura.fr)
- Formations en ligne + séances de questions/réponse : <https://www.youtube.com/channel/UCJMvta-UE4rytxSH9LgJhug/videos>
- Outil de simulation en ligne : <https://epcsimulator-stepping.interreg-med.eu>
- Réseau [BAPAURA](https://www.bapaura.fr)



Ressources partagées dans le chat durant le webinar

- Site web de la SPL OSER en région Auvergne Rhône-Alpes : <https://spl-oser.fr/>
- Site web de l'entreprise OPERENE en région Auvergne Rhône-Alpes : <http://operene.fr/>
- Vidéo YouTube présentant le MPPE sur le territoire brestois : https://www.youtube.com/watch?v=XcE4Wyuxl3A&ab_channel=M%C3%A9tropoleetvilledeBrest
- Etude de cas relative à l'impact du COVID sur les CPE menée par l'ONCPE : <https://www.observatoirecpe.fr/#/publications>





Merci à tous pour votre participation!

Contacts utiles :

AURA-EE : laurent.chanussot@auvergnerhonealpes-ee.fr

AREC Occitanie : batpub@arec-occitanie.fr

